



Direction de l'intérieur et de la justice
APEA - Directoire

Avis de détresse concernant une personne adulte ayant besoin d'aide

Nous vous prions d'envoyer le présent avis à l'**APEA compétente pour votre arrondissement administratif**, dont vous trouverez l'**adresse** au moyen du lien suivant: www.kesb.dij.be.ch

L'avis est émis par*

Nom et prénom

Date de naissance

Rue, numéro

NPA

Lieu

Numéro de téléphone

Courriel

Institution

Nature de la relation entre
l'auteur de l'avis et la personne
ayant besoin d'aide

*Ces données ne peuvent être tenues secrètes que dans des cas rares.

L'avis concerne

Veillez compléter cette section à l'aide des données que vous connaissez. Il n'est pas nécessaire que tous les champs soient remplis.

Nom et prénom

Date de naissance

Rue, numéro

NPA

Lieu

Numéro de téléphone

Courriel

Lieu d'origine/Nationalité

Langue maternelle

Renseignements sur l'époux ou l'épouse, le ou la partenaire ou des proches de la personne concernée

Nom et prénom

Date de naissance

Rue, numéro

NPA

Lieu

Numéro de téléphone

Courriel

Lieu d'origine/Nationalité

Langue maternelle

Nom et prénom

Date de naissance

Rue, numéro

NPA

Lieu

Numéro de téléphone

Courriel

Lieu d'origine/Nationalité

Langue maternelle

En quoi consiste la mise en danger?

Veillez décrire les faits de manière aussi objective que possible en précisant le lieu et la date de vos observations.

Pourquoi l'avis est-il émis maintenant?

Des mesures ont-elles déjà été prises pour améliorer la situation de la personne concernée?

Oui

Non

Si oui, lesquelles?

La personne concernée a-t-elle été informée du présent signalement adressé à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte?

Oui

Non

Si la personne concernée n'a pas été informée du signalement, merci d'indiquer les motifs:

Des proches ont-ils été informés que l'APEA est avisée d'une éventuelle mise en danger?

Epoux ou épouse

Oui

Non

Partenaire

Oui

Non

Autre(s) personne(s) proche(s)

Oui

Non

Si oui, quelle(s) autre(s) personne(s) proche(s)?

Où vit la personne concernée en ce moment?

- à son domicile
- dans une institution (veuillez indiquer l'adresse)
- ailleurs (veuillez indiquer l'adresse)
- son lieu de résidence est inconnu

Remarques

Dans des cas fondés, l'APEA peut également être avisée de la mise en danger par téléphone ou à titre personnel.

Date et signature de l'auteur de l'avis
